

PARLEMENT EUROPÉEN

DIRECTION GENERALE DE LA DOCUMENTATION PARLEMENTAIRE ET DE L'INFORMATION

Bruxelles, le 26 juin 1970.

COMMUNIQUE DE PRESSE.

Le Président du Parlement Européen, M. Mario SCELBA, accompagné par M. Carlo SCARASCIA-MUGNOZZA, Président de la Commission politique, et par M. Fernand DEHOUSSE, rapporteur, a rencontré aujourd'hui à Bruxelles le Président en exercice du Conseil des Communautés européennes et Ministre belge des Affaires étrangères, M. Pierre HARMEL.

Cet entretien a eut lieu dans le cadre d'une procédure de contact entre Parlement et Conseil pour l'examen des problèmes qui se posent en vue de l'élection au suffrage universel direct du Parlement Européen.

Le projet de convention qui avait été établi il y a 12 ans par le Parlement nécessite, en effet, une mise à jour, notamment en ce qui concerne certains problèmes tels que, par exemple, une période transitoire, la coordination des systèmes électoraux, les doubles mandats (européens et nationaux) des parlementaires européens, la proportion entre la population de chaque pays membre et sa représentation parlementaire sur le plan communautaire.

Les résultats de l'entretien avec le Président du Conseil seront communiqués par le Président SCELBA au Bureau du Parlement Européen lors de sa prochaine réunion, le 9 juillet et ensuite transmis à la Commission politique qui en fera rapport au Parlement à l'occasion de sa session plénière d'automne.

LT
OV
JB
KL
EK
BS

423.02